Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez la copie web

N° 519 | 30 janvier 2024

La lettre Pro

S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Au CHK, le nouveau robot chirurgical prêt pour ses premières opérations

L'hôpital de Kourou s'est doté de cet équipement, unique en Guyane, pour 1,2 million d'euros (financés par l'Union européenne). Il permet la chirurgie viscérale, ORL, thoracique, urologique et gynécologique. Les opérations doivent débuter le 7 février.

Le 7 février, le Centre Hospitalier de Kourou réalisera une première. Une opération sera réalisée avec le robot chirurgical, la première depuis que l'établissement a acquis cet équipement pour 1,2

million d'euros. Quatre opérations sont déjà programmées, dont une prostatectomie et des néphrectomies totale et partielle.

« En pratique, toute chirurgie qui peut être effectuée en cœlioscopie peut être réalisée avec le robot, explique le Dr Khalil Chalhoub, chirurgien urologue et vice-président de la commission médicale d'établissement (CME) au côté du nouveau président le Dr Mosa Tsafehy. Le robot nécessite un temps de formation, mais c'est semblable à la cœlioscopie. Au lieu de travailler à côté du patient, le chirurgien se trouve à la console. Le robot améliore la précision du geste et le confort du chirurgien. »

Le robot chirurgical du CHK, doté de trois modules, permet la chirurgie viscérale, ORL, thoracique, urologique et gynécologique ainsi que « tout ce qui peut être réalisé par cœlioscopie », précise le Dr Chalhoub. Il pourra être utilisé par des chirurgiens d'autres établissements. Outre le robot et ses bras articulés, l'équipement dispose d'une caméra 3D, d'un module vidéo et de la console qui retransmet les images de l'opération au chirurgien. Deux manettes lui permettent de manier les instruments. Au CHK, où l'activité chirurgicale est principalement programmée, ce robot a également l'avantage de ne pas monopoliser la salle de bloc, qui peut toujours être utilisée de façon classique.

Ce matériel et d'autres investissements ont été présentés mardi dernier, lors des vœux de Pierre Thépot, administrateur provisoire, au personnel du CHK. Le Dr Chalhoub a salué « la motivation et l'initiative exceptionnelles des différentes équipes médicales et paramédicales qui ont travaillé de manière acharnée en collaboration avec le service biomédical et le service d'achat que je remercie également. Leur engagement a été essentiel pour optimiser judicieusement ces investissements. »

Vœux de Pierre Thépot, administrateur provisoire, au personnel du CHK

Les mammographies ont repris

2023 aura été une mauvaise année pour la mammographie, à Kourou. L'ancien appareil est tombé en panne en début d'année. Une fois réparé, il n'a guère été utilisé, en raison de difficultés à recruter des manipulateurs radio. Sur cet aspect, les choses se sont améliorées en fin et le CHK a mis en service, le 4 décembre, un nouveau mammographe, acquis pour 313 000 euros. L'activité a alors pu reprendre. Entre cette date et la semaine dernière, 73 mammographies ont été réalisées. L'activité a augmenté progressivement, avec une pointe à 35 mammographies en une semaine. Le service d'imagerie médicale espère maintenir ce rythme.

Le nouveau mammographe est plus performant et « permet de mieux identifier les lésions », souligne Vincent L'Hostis, cadre de santé du service d'imagerie médicale. L'appareil dispose également d'un module de biopsie, activité qui doit démarrer dans le courant de l'année.

Près de 9 millions d'euros d'investissement

Outre le robot chirurgical et le nouveau mammographe, d'autres équipements ont été acquis par le Centre Hospitalier de Kourou, grâce aux fonds européens (Feder). L'année 2023 avait débuté avec l'installation du nouveau scanner, (lire la ***Lettre pro du 11 avril***). Entre 3 000 et 4 000 scanners ont été réalisés depuis son installation, dont des coroscanners puisqu'il est équipé d'un module cardiaque. Un nouveau véhicule Smur est en cours d'acheminement.

Mais le principal investissement – 4 millions d'euros de travaux – doit aboutir dans les prochains mois. Le CHK ouvrira une salle nature dans sa maternité. Equipée d'une baignoire, d'une liane d'étirement, d'un lit de travail, de jeux de lumière et de matériel pour diffuser de la musique, elle doit permettre aux parturientes « de se mettre dans des positions plus physiologiques pour le travail », explique le Dr Jean-Daniel Hini, gynécologue. « C'est un projet porteur pour la maternité », qui a vécu 744 naissances l'an dernier et espère, avec cet équipement unique, attirer des femmes enceintes de toute la Guyane.

Le CHK va ouvrir une salle nature dans sa maternité

Lors de ses vœux, Pierre Thépot, administrateur provisoire depuis le 27 septembre, a raconté qu'« avant d'arriver de Métropole (…) chaque interlocuteur me disait : « Le CHK, c'est compliqué… Bon courage ! » Sur le papier, en effet, la situation paraissait compliquée. » Pourtant, parmi ses premiers constats, il trouva « un établissement qui, après des années de manque d'entretien et d'investissements, a engagé, grâce au Feder et au Ségur, des opérations de modernisation de près de dix millions d'euros.

Sans ignorer les difficultés (dépenses à maîtriser, confiance de la population à retrouver…), Pierre Thépot a aussi salué le « dossier patient informatisé quasi complet (…) L'ensemble du processus de digitalisation de préadmission sera achevé en 2024 (…) Sachez que très bientôt, tout l'historique des patients de Kourou sera accessible dans tous les hôpitaux de Guyane ; et c'est le Centre Hospitalier de Kourou qui est, avec le soutien de l'ARS, à l'origine de cette prouesse (…) Le Centre Hospitalier de Kourou est en train de reprendre son destin en main (…) En 2024, notre action se concentre pour développer notre activité et nos recettes, et pour continuer de réduire les dépenses inutiles (…) Les projets sont nombreux et les équipes sont prêtes à accueillir et soigner plus de patients grâce à un plateau technique et à des équipes mieux formées. »

EN BREF

♦ Première Semaine du CHRU du 5 au 9 février

Comme nous vous en informions dans la Lettre pro de mardi dernier, les onze derniers mois avant la création du CHRU de Guyane seront rythmées par des Semaines du CHRU. Elles visent à concentrer les réunions des nombreux groupes de travail, à communiquer en interne sur le projet et à co-construire plusieurs des briques du futur édifice (projet médico-soignants, attractivité, etc.). La première aura lieu la semaine prochaine.

Chaque semaine débutera par un message d'ouverture et se terminera par un webinaire de synthèse des travaux. Ils sont ouverts à tous en visioconférence. Cette première Semaine du CHRU sera notamment consacrée à la formation, au maillage territorial des systèmes d'information, au bloc opératoire, à la filière urgences – soins critiques, à l'identitovigilance, à la chirurgie des cancers, aux soins palliatifs, aux soins médicaux et de réadaptation et à la filière médico-légale et carcérale. Les participants aux groupes de travail sur les filières médico-soignantes et sur les chantiers thématiques ont reçu des invitations nominatives.

- **Lien Teams pour assister au message d'ouverture**, lundi à 10h30.
- **Lien Teams pour assister au webinaire de synthèse**, vendredi 9 février à 12 heures.

♦ Cancer : des prothèses capillaires remboursées désormais disponibles en Guyane

Que ce soit suite à une maladie, à une chimiothérapie ou une radiothérapie, de nombreuses personnes peuvent souhaiter porter une prothèse capillaire. Des prothèses remboursées par la Sécurité sociale sont désormais disponibles en Guyane. Les premières ont été livrées mi-janvier, à la pharmacie de la Madeleine, à Cayenne. D'autres devraient en disposer prochainement, notamment les pharmacies de l'Hyper, Ibis et du Larivot, dans l'Île-de-Cayenne.

« Cela faisait un moment que j'étais en contact avec un fournisseur, se souvient Jean-François Aurore, docteur en pharmacie et gérant de la pharmacie de la Madeleine. Chaque personne connaît, de près ou de loin, quelqu'un touché par un cancer. La perte des cheveux peut affecter l'estime de soi. » En aidant au maintien d'un bon état mental le port de cette prothèse peut aider à supporter les aléas de ces traitements qui peuvent s'inscrire dans la durée.

La perte des cheveux est souvent un effet indésirable d'un traitement. « Le patient nous sera généralement orienté par le médecin de l'hôpital ou un infirmier en pratique avancée (IPA), poursuit Jean-François Aurore, qui insiste sur la nécessité du lien ville-hôpital. Nous nous chargerons de l'essayage, du choix de la prothèse car le catalogue est large. » Différents niveaux de qualité existent. Le reste à charge varie donc pour le patient. « Les premiers prix sont intégralement pris en charge par la Sécurité sociale. Dans l'Hexagone, le reste à charge est parfois financé par des associations ou la Ligue contre le cancer, voire par les mutuelles. »

De nombreuses personnes sont concernées en Guyane. Pour les résidents qui sont adressés en évasan ou ceux qui souhaitent une prise en charge en France Hexagonale, la perte des cheveux qui se produit dans l'Hexagone persiste après le retour sur le territoire. « L'objectif sera alors de leur proposer un accompagnement global, avec un carnet de suivi du patient. Le patient reçoit une prothèse et un bonnet qui protège et rassure contre le risque que la prothèse ne se détache. Pour certains, Il peut y avoir quelques effets indésirables, comme des démangeaisons, mais il existe des solutions. Enfin, nous espérons avoir un jour des prothèses adaptées aux phénotypes majoritaires sous nos latitudes. »

♦ Deux appels à manifestation d'intérêt pour les événements en santé et les formations

L'ARS vient de lancer deux appels à manifestation d'intérêt. Ils concernent :

- **Les événements en santé 2024** : colloques, congrès, attractivité territoriale…
- Les formations en santé 2024.

Les deux AMI sont ouverts jusqu'au 31 décembre.

Les événements doivent :

- Permettre le partage d'expériences entre pairs ou avec le public ;
- Communiquer autour des pratiques au sein du territoire
- Faire rayonner l'excellence guyanaise ;
- Favoriser l'attractivité.

L'objectif de la manifestation peut concerner la prévention et promotion de la santé, l'offre de soins, autonomie et handicap, l'attractivité…

Les formations doivent :

- Adapter et renforcer l'offre de formation sanitaire, sociale et médico-sociale ;
- Répondre aux besoins en compétences ;
- Moderniser l'environnement numérique d'enseignement et d'apprentissage ;
- Mettre en place des dispositifs transversaux d'attractivité et d'accompagnement des parcours professionnels.

Les deux appels à manifestation d'intérêt sont accessibles sur **Ma démarche santé**.

♦ Une plateforme pour les offres d'emploi du CHC

Le Centre Hospitalier de Cayenne a rejoint la **plateforme MSTaff** pour diffuser ses offres d'emplois, en ce début d'année. Les candidats y trouveront les fiches de poste et une solution pour postuler en ligne.

Hier, neuf offres étaient disponibles : six pour les professionnels de santé et trois pour les fonctions support.

♦ L'association Awono La'a Yana fête la nouvelle année

L'association Awono La'a Yana, qui regroupe des personnes souffrant de cancer et leurs proches, a présenté ses vœux à ses membres et à ses partenaires, samedi dans un restaurant de Rémire-Montjoly. « C'était l'occasion d'échanger des vœux avec nos partenaires, pour pérenniser nos actions, de présenter notre bilan 2023 et de donner de la joie et de l'espérance à nos membres », autour d'un repas animé par un orchestre, témoigne la présidente Catherine Fataccy.

E-Santé

■ ESMS : l'Etat finance la mise à jour Ségur du dossier usager informatisé

Le volet numérique du Ségur de la santé alloue une enveloppe de 600 millions d'euros au secteur social et médico-social afin de moderniser le dossier usager informatisé (DUI) et de favoriser les usages numériques. Afin d'en bénéficier, les établissements et services médico-sociaux (ESMS) doivent se rapprocher de l'éditeur de leur DUI et signer un bon de commande « Prestation Ségur » avant le 28 février. L'Etat finance le déploiement des DUI, sans avance de la part des ESMS. Au-delà de cette date, la commande de la nouvelle version du DUI sera à la charge de l'établissement.

- Les financements sont directement versés à l'éditeur, sans reste à charge pour l'établissement ;
- Le calendrier de mise en œuvre est discuté avec l'éditeur et doit aboutir avant le 19 décembre ;
- Les ESMS le souhaitant peuvent bénéficier d'un financement à l'usage dans le cadre du programme ESMS numérique en 2024 et 2025.

Le Ségur du numérique permet aux établissements de bénéficier d'une mise à jour de leur DUI afin de le rendre conforme aux obligations réglementaires en matière d'échange et de partage de données sensibles :

- Ce DUI permet d'être en conformité avec la réglementation en matière de protection des données sensibles et de prévenir les éventuelles cyberattaques ;
- Il est compatible avec Mon espace santé, pour permettre l'échange et le partage sécurisés d'informations avec les professionnels et établissements qui accompagnent les usagers ;
- Il permet de produire tous les documents utiles pour l'accompagnement des usagers (projet personnalisé d'accompagnement, grilles d'évaluation, lettres de liaison, etc.) et de les communiquer de façon sécurisée aux usagers et aux professionnels qui les prennent en charge.

Les ESMS le souhaitant peuvent déposer une demande d'accompagnement auprès du **GCS Guyasis**.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Dépistage organisé des cancers : l'envoi des invitations évolue

La Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (Cnam) et l'Institut national du cancer (Inca) ont présenté vendredi matin, lors d'un point presse, le nouveau dispositif d'invitation des personnes concernées aux dépistages organisés de trois cancers. Le but est d'augmenter la participation. Le dispositif présenté concerne les assurés du régime général. Ceux de la Mutualité sociale agricole (MSA) et la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) ne sont pas inclus. Le système d'invitations et de relances utilisera les données du système national des données de santé (SNDS) pour inviter les personnes concernées. Les invitations se feront par voie postale et également par voie numérique, pour les personnes ayant un compte Ameli. Par ailleurs, il y aura des actions d'aller-vers ciblées sur des populations fragiles et éloignées du système de santé, qui actuellement sont peu dépistées. En Guyane, des déplacements en pirogue seront organisés dans les communes de l'intérieur. Par ailleurs, d'une part les médecins traitants recevront la liste de leurs patients devant se faire dépister. D'autre part les liste des radiologues agréés dans les départements seront annexées aux invitations et mise en ligne sur ameli. Les relances seront faites de façon standardisée plusieurs mois après l'invitation initiale, par courrier, e-mail, voire d'autres moyens comme des SMS.

Offres d'emploi

■ L'ARS Guyane recrute son **médecin référent de l'offre médico-sociale** (titulaire ou contractuel, temps plein). Consulter l'offre et candidater.

■ Le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Guyane recrute un **psychologue du travail** (titulaire ou contractuel). Consulter l'offre et candidater.

■ Guyane promo santé (GPS) recrute un **chargé de projet et d'ingénierie en éducation et promotion de la santé** (CDD du 1er mars 2024 au 28 février 2025, temps plein, poste basé à Cayenne). Consulter l'offre et candidater.

Agenda

Aujourd'hui

► **Présentation sur la télémédecine dans le médico-social** à 11 heures au CGOSH, à Cayenne, ou **via Teams**.

► **Permanence itinérante de la CGSS** à la mairie d'Apatou.

Mercredi 31 janvier

► **Soirée de sensibilisation** au dépistage du cancer du col de l'utérus, organisé par la CPTS centre littoral et le Centre régional de coordination du dépistage des cancers (CRCDC), à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. **Inscription obligatoire avant le 30 janvier**

Vendredi 2 février

► Plénière du Corevih, à 10 heures au CGOSH, à Cayenne, ou **par Teams**.
Présentation du Kfé Rainbow par Raiso Burillo Gomez (réseau Kikiwi), de l'appui au programme des éducations thérapeutiques du patient (ETP) par le Dr Aude Lucarelli (Corevih) et de l'étude descriptive des patients diabétiques dans la cohorte des PVVIH hospitalière de Guyane par le Pr Mathieu Nacher (Corevih).

Lundi 5 février

► Semaine du CHRU : message d'ouverture, à 10h30, via Teams.

Mardi 6 février

► **Mardis du Corevih**, de 13h30 à 15 heures, sur les IST, via Teams. (ID de la réunion : 357 123 316 876. Code secret : MoEGGW).

Jeudi 8 février

► **Webinaire** sur la téléconsultation en cabinet infirmier, de 19h30 à 20h30 viaTeams**.**

►**Présentation** des acteurs en santé sexuelle du territoire, par le Dr Aude Lucarelli, coordinatrice du Corevih Guyane, organisée par la CPTS, le Corevih Guyane et le réseau Kikiwi, à la Domus Medica, à Cayenne, à 19h30. Inscriptions. https://bit.ly/48xJG0v

► **Séminaire Pasteur.** Dynamique spatio-temporelle des communautés de méiofaunes en mangroves, estuaires et sites côtiers de Guyane, par Médie Collet, à 15 heures sous le carbet de l'Institut Pasteur, à Cayenne.

Vendredi 9 février

► Webinaire de synthèse de la semaine du CHRU, à 12 heures, **via Teams**.

Mardi 27 février

► **Webinaire** sur le parcours après-cancer de Rainbow, avec Onco Guyane et la CPTS Centre Littoral, à 20 heures. S'inscrire**.**

Mercredi 20 et jeudi 21 mars

►**Condom**, congrès des DOM en santé sexuelle, à Cayenne. Renseignements : corevih@ch-cayenne.fr.

Mardi 26 mars

► **Soirée de sensibilisation** à l'activité physique adaptée en cancérologie, organisé par Onco Guyane et la CPTS centre littoral, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. S'inscrire.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89
www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner